ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1589 – 25 décembre 1998 – prix : 9F

Etats-Unis contre Irak :

Le terrorisme d'État des grandes puissances

AFP

p. 3 et 6

Dans les entreprises : derrière les 35 heures, la précarité et la flexibilité !

p. 9 et 10

M 6189 - 1589 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Projet de scrutin régional : ficelé au profit du PS

5 – Minima sociaux : les calculs de Jospin ne font pas le compte
– Les chômeurs s'invitent chez Bébéar (Axa)

8 – Danger, école
– LP d'Alembert : une mobilisation qui a payé
– Le gouvernement et l'insécurité

12 – Juppé-Jospin : une même politique d'économies de santé
– Parité hommes-femmes

Tribune

4 – Le terrorisme des grandes puissances

Dans le monde

6 – La guerre contre l'Irak et l'hypocrisie des grandes puissances
– Irak, les ravages de l'embargo

7 – La mission d'information sur la France au Rwanda : tentative d'enterrement
– Israël : plus de deux ans passés à jouer la montre

Dans les entreprises

9 – La Poste
– Bata Moussey (Moselle)
– Socatex (Nord-Pas-de-Calais)

10 – CHU Purpan (Toulouse)
– Hollywood Saint-Genest d'Ambière (Vienne)

11 – Cégélec

Livres

11 – *L'année de la victoire* de Mario Rigoni Stern
– *Ma guerre d'Espagne à moi* de Mika Etchebehere

Martinique

Face à un patronat vindicatif

LA GRÈVE DES OUVRIERS DE LA BANANE CONTINUE

La grève des ouvriers agricoles employés dans la banane, commencée le 24 novembre, se poursuit et touche la majorité des grandes exploitations. Pour faire pression sur le patronat, le comité de grève et la plupart des organisations syndicales (CGTM, CSTM, CGTM-FSM, UGTM, CDMT, SMBEF) ont lancé un nouvel appel à la grève générale dans l'île le lundi 21 décembre.

Il faut dire que bien des gens sont choqués par les propos haineux et la mentalité d'esclavagiste des représentants patronaux, ainsi que par le comportement de certains d'entre eux : coup de force au siège de la chaîne de télévision RFO, occupation de l'Hôtel de région, etc.

Ainsi, alors que les travailleurs agricoles réclament une augmentation modulée des salaires (de 1,50 à 3 F de l'heure, répartis en trois fois), une prime de fin d'année basée sur le salaire, une prime d'ancienneté et le paiement de cinq jours de fêtes locales chômés, les patrons de la banane ont dénoncé le peu qu'ils avaient proposé dans un premier temps, à savoir 1,20 F payable en trois fois 40 centimes et une faible augmentation de la prime de fin d'année. Ils menacent d'en revenir aux 75 centimes proposés début novembre, avant le début du conflit.

De même, les représentants du patronat font volontairement traîner le conflit en longueur, en repoussant continuellement les négociations. Les gros planteurs comptent sur la lassitude des grévistes et sur l'exaspération des commerçants, dont les marchandises et les commandes pour les fêtes sont bloquées par la fermeture du port de Fort-de-France depuis la fin novembre.

En fait, les gros planteurs qui mènent la danse avec le soutien actif des représentants locaux de la FNSEA essayent de dresser toute la population de l'île contre les grévistes. A commencer par les petits planteurs à qui ils font croire qu'ils courraient à la ruine si les revendications des grévistes étaient satisfaites. En réalité, bien peu sont concernés puisqu'ils n'emploient qu'une main-d'œuvre familiale et pratiquement pas d'ouvriers agricoles. Le comble, c'est que les mêmes gros planteurs sont les premiers à exploiter le travail de milliers de petits paysans à qui ils revendent les engrais, les emballages, les produits phytosanitaires et le matériel agricole. De même, par le contrôle qu'ils exercent sur les groupements de producteurs, les propriétaires des grandes exploitations volent les petits producteurs, notamment en détournant à leur profit les diverses subventions accordées au secteur de la banane.

Les de Lucy, de Meillac, de Reynal, Hayot, de Pompignan sont d'autant plus facilement prêts à engager une épreuve de force qu'ils ont bien d'autres sources de profits que l'exploitation de la banane, que ce soit dans l'hôtellerie, la finance, l'import-export et la grande distribution, non seulement en Martinique, mais également en Guadeloupe, à Sainte-Lucie, Saint-Martin, etc.

En tout cas, pour l'heure, les ouvriers de la banane restent mobilisés et bien décidés à faire céder ce patronat vindicatif, antisyndicaliste et haineux. D'autant que, par l'exploitation du travail des ouvriers, ces grandes familles ont largement accumulé de quoi satisfaire les modestes revendications des grévistes.

Roger MEYNIER

Sept fois cinq égale trente-cinq

Les négociations se poursuivent un peu partout sur les 35 heures.

Chez Peugeot-Citroën, dans l'habillement, les banques, etc., les patrons multiplient les entourloupes, jouent sur la flexibilité, les temps de pause, de repas…

Pourtant trente-cinq heures, ce n'est pas dur à calculer : cinq journées de sept heures. Un point c'est tout.

Le Jospin de Noël du patronat

Le MEDEF (ex-CNPF) annonce qu'il rencontrera la direction du Parti Socialiste en janvier. Vu la politique du gouvernement, on avait pourtant l'impression que les grands patrons et les ministres dits de gauche se voyaient tous les jours…

Mais le patronat en veut toujours plus. Ainsi, Jollès, vice-président du MEDEF et président de l'Union des industries textiles, réclame « *la réduction massive et immédiate des charges sociales patronales sur le travail peu qualifié* ».

Les patrons trouvent que, de Juppé à Jospin, on n'a pas assez baissé leurs cotisations.

Le pire est que ce gouvernement, qui refuse de satisfaire les chômeurs, risque, une nouvelle fois, de s'applatir devant le grand patronat.

RÉUNION PUBLIQUE À FOURMIES

Vendredi 8 janvier à 20h
Salle de l'ex-ANPE près de la Mairie
avec Nicole BAUDRIN
Sage-femme au CHR de Lille

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

États-Unis contre Irak

LE TERRORISME D'ÉTAT DES GRANDES PUISSANCES

On ne sait pas encore combien de morts ont fait les bombardements anglo-américains dans la population d'Irak, ni l'ampleur des dégâts dans les quartiers populaires. On a dit en revanche qu'il y a eu plus de bombes pendant ces bombardements que pendant toute la guerre du Golfe.

Une fois de plus, c'est sur la population irakienne que les dirigeants américains cherchent à se venger de leurs démêlés avec Saddam Hussein. Pour justifier la sanglante opération, les porte-parole des gouvernements américain et anglais ont expliqué qu'il fallait réagir devant la menace que représente Saddam Hussein tant qu'il n'a pas détruit son armement, et que le dictateur qu'il est doit être rappelé à l'ordre.

Saddam Hussein, une menace ? Mais ce sont des avions des grandes puissances occidentales qui ont fait tomber une pluie de missiles sur Bagdad, alors que même les commentateurs les plus délirants n'oseraient affirmer que les avions irakiens pourraient menacer Londres ou Washington.

S'agit-il de défendre la paix au Moyen-Orient ? Mais lorsque Saddam Hussein avait pris l'initiative d'une des guerres les plus sanglantes dans la région, celle qui a opposé pendant huit ans l'Irak à l'Iran, il l'a fait avec l'encouragement des grandes puissances occidentales qui, pour se débarrasser du régime iranien, ont financé et armé le dictateur irakien. Et rappelons-le, la France était à l'époque un des principaux fournisseurs d'armes de la dictature. Cette guerre entre l'Irak et l'Iran qui a fait près d'un million de morts de part et d'autre, a rapporté gros aux Dassault, Thomson, Matra et autres.

Les dirigeants du monde occidental ne reprochaient pas à Saddam Hussein d'être un dictateur tant qu'il en restait à la répression contre son propre peuple ni d'être un va-t-en guerre tant qu'il agissait en homme de main de l'impérialisme. Ce qu'ils ne lui ont pas pardonné est d'avoir contrecarré leur volonté en tentant de mettre la main sur le pétrole du Koweit, ce mini-État constitué dans l'intérêt des trusts pétroliers à partir d'un territoire volé aux temps coloniaux, justement à l'Irak.

Alors, si Saddam Hussein est un dictateur sanglant, oppresseur avant tout de son propre peuple et de ses minorités kurde et chiite, les dirigeants des puissances impérialistes représentent une menace bien plus grande pour le monde, l'hypocrisie en plus. Même s'ils prétendent agir au nom de la démocratie, de la paix ou de la liberté, c'est pour le compte des grands trusts et des puissances d'argent de leurs pays respectifs qu'ils jouent les gendarmes de ce monde. Quand cela aide un grand trust à piller un pays pauvre, ils n'hésitent jamais à soutenir les pires dictatures. De plus, bien souvent, ce sont eux qui les installent.

Le gouvernement français n'était pas directement impliqué dans la dernière en date des interventions impérialistes contre l'Irak. Ses grands groupes capitalistes sont, depuis un certain temps déjà, partisans de la suppression de l'embargo économique contre l'Irak, non pas par pitié pour le peuple irakien, mais parce que cet embargo imposé par le gouvernement américain les empêche de faire des affaires. Voilà pourquoi le personnel politique de la bourgeoisie française, à droite comme à gauche, pouvait se permettre d'être critique à l'égard de l'intervention américaine.

Mais il ne faut pas oublier combien de fois notre impérialisme est intervenu militairement pour défendre ses intérêts, en Afrique ou ailleurs. N'oublions pas qu'il a été partie prenante de la précédente guerre du Golfe (sous un gouvernement socialiste). Et même à l'occasion des derniers bombardements, pendant que la « gauche plurielle » appelait à manifester contre l'opération militaire américaine, le ministre des Affaires étrangères de « la gauche plurielle » exprimait sur les ondes sa solidarité fondamentale avec les États-Unis.

Alors, si la solidarité des travailleurs doit aller au peuple irakien victime d'une agression impérialiste, nous n'avons pas à avoir la moindre solidarité avec les dirigeants de l'État de la bourgeoisie française. Pas plus que le peuple irakien n'a à en avoir avec un dictateur qui l'opprime.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE TERRORISME DES GRANDES PUISSANCES

C'est à nouveau un déluge de fer et de feu qui s'est abattu sur l'Irak dans ce que l'état-major américain a baptisé opération « renard du désert ». Une fois de plus la population irakienne, enfants ou vieillards, hommes ou femmes, civils comme militaires – et certainement encore davantage les premiers que les seconds – ont été, durant quatre jours et quatre nuits la cible des missiles et des bombardiers de l'armée la plus puissante du monde. Dans la seule nuit de mercredi dernier, les USA avaient déjà envoyé sur l'Irak 280 missiles, soit autant que dans les six semaines de toute la guerre du Golfe de 1991. Sans compter les tonnes de bombes lâchées par les bombardiers stratégiques. Avec pour cible non seulement des édifices militaires mais des hôpitaux, des maisons civiles et des écoles.

On ne connaît pas encore le nombre réel des victimes – un premier bilan faisait état de 73 morts et de nombreux blessés – ni l'étendue des dégâts matériels, mais c'est avec certitude un nouveau désastre pour la population irakienne. Elle qui n'en finissait pas déjà de payer la guerre précédente et qui subit un sévère rationnement en médicaments comme en nourriture du fait de l'embargo instauré depuis.

Lors de la Guerre du Golfe de 1991, de nombreux pays, dont la France, étaient engagés aux côtés des Etats-Unis. On se souvient de tout l'effort politique et médiatique pour faire croire que toute la communauté internationale se mobilisait dans le concert des nations, à l'ONU, aux côtés des Américains en faveur du droit des peuples, contre un dictateur oppresseur de sa population.

Cette fois-ci, mis à part la Grande Bretagne, les dirigeants américains se sont passés des autres pays, de leur soutien militaire, de leur avis, et ils se sont même abstenus de les informer. Comme d'ailleurs de prévenir l'ONU, qui leur avait pourtant servi de cache-sexe pour l'intervention de 1991.

La thèse que l'on avait assénée en 1991, celle de la force américaine au service du droit international, nous est cependant resservie en 1998 : Saddam Hussein est un dictateur dangereux pour les peuples, détenteur de moyens de destruction massifs.

C'est ce que disent également les puissances non directement engagées comme la France, celle des Chirac et des Jospin, qui a « déploré les frappes aériennes » tout en désignant l'Irak, pourtant la victime, comme responsable ! Ces gens-là sont il est vrai bien placés pour savoir que l'Irak a possédé des armes perfectionnées : ils les avaient eux-mêmes fournies et vendues à Saddam Hussein, lorsqu'il s'était lancé quelques années auparavant dans la guerre contre l'Iran.

Mais dans la dernière guerre éclair où était donc la prétendue super force militaire de Saddam Hussein ? Elle a été détruite dans la précédente guerre du Golfe et ses suites. L'Irak s'est révélé incapable de la moindre résistance face aux bombardements américains. Les avions des USA sont rentrés sans la moindre trace sur leur fuselage et sans la moindre perte. Où étaient les fameux missiles irakiens ?

Quant au prétexte invoqué par Clinton, la destruction d'usines d'armements chimiques, biologiques et nucléaires, l'armée américaine a été obligée très vite de démentir. De tels bombardements feraient en effet courir un danger à toute la planète si ces usines existent !

L'ordre que fait régner le gendarme américain aux quatre coins du monde n'est pas destiné à empêcher les guerres qui s'y déroulent, de l'Afrique des grands lacs au Kossovo, de l'Amérique latine à l'Asie. Au contraire, il discute et entretient des relations avec les dictateurs, tueurs et oppresseurs des peuples, pas moins pourris qu'un Saddam Hussein, comme avec le serbe Milosevic, le cambodgien Sihanouk, l'israélien Nétanyahou ou le congolais Kabila. Quand ils ne les arment pas ou ne les financent pas eux-mêmes.

Les dirigeants impérialistes qui dominent le monde, les Clinton mais aussi les Chirac et les Jospin, se servent des moyens de destruction massifs dont ils disposent pour terroriser les peuples et leur imposer un ordre de plus en plus inégalitaire et révoltant. Ce sont eux qu'il serait urgent d'empêcher de nuire.

Editorial des bulletins d'entreprise « l'Etincelle » de la minorité du lundi 21 décembre 1998

Leur société

Nouveau mode de scrutin régional

FICELÉ AU PROFIT DU PS

Le projet de réforme du scrutin pour les élections régionales, dont les prochaines doivent avoir lieu dans cinq ans, a été définitivement adopté par l'Assemblée nationale.

Le prétexte invoqué de cette réforme est de « *favoriser l'émergence d'une majorité cohérente* » et de donner « *plus de stabilité aux exécutifs* ». Mais en fait les députés ont taillé une loi sur mesure qui favorise (quelle surprise) très largement le Parti Socialiste au détriment de la droite, qui serait du coup contrainte de passer des alliances ouvertes avec l'extrême droite pour peser dans les conseils régionaux. Cette fois le PS est maître-queue de cette cuisine. Mais il n'en a pas l'exclusivité. La droite n'a rien à lui envier en matière de charcutage électoral.

Ce projet prévoit que, à partir des élections de 2004, le scrutin se fera en deux tours au lieu d'un et sur la base d'une circonscription régionale, et non départementale comme actuellement. La liste qui recueillera la majorité absolue au premier tour, ou qui arrivera en tête au second tour, ramassera d'emblée le quart des sièges, le reste étant distribué à la proportionnelle. Au second tour ne pourront se présenter que les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix.

Dans la première mouture de ce projet de loi, le Parti Socialiste avait tenté d'éliminer toute possibilité pour ses alliés au gouvernement de présenter une liste indépendante en les contraignant à passer des accords avec lui. Il souhaitait, à cette fin, que seules les listes ayant atteint plus de 10 % des voix puissent se maintenir au second tour, et que la fusion ne soit possible, dans une liste qui se maintient au second tour, qu'à partir de 5 % des voix.

Il n'est pas dit qu'une telle clause écarterait l'extrême droite, même après l'éclatement du Front National. En revanche, elle gênerait considérablement le PCF, les Verts, et l'extrême gauche.

Dans la nouvelle mouture, la barre est donc descendue à 5 % pour qu'une liste puisse se maintenir et à 3 % pour qu'elle puisse fusionner avec une autre au second tour. Le PCF, qui avait voté contre le premier projet de loi, a, cette fois, voté pour, « oubliant » qu'il se déclare pour la proportionnelle intégrale à toutes les élections. Mais s'il n'oubliait que cela !

A quoi aboutit aujourd'hui ce tripatouillage ? A garantir une prime importante au parti arrivé premier et donc à permettre, si l'on fait le calcul à partir des résultats de 1998, à la gauche de diriger la majorité des régions. *Le Figaro* a fait une simulation éloquente à partir du résultat des élections de 1998. Actuellement, les élus de gauche (PS-PCF-Verts) se partagent 680 sièges. Avec la nouvelle loi, ils en auraient 181 de plus, pris principalement à la droite qui passerait de 650 sièges (un nombre proche de celui de la gauche actuellement), à 572, soit 78 sièges de moins et à l'extrême droite qui passerait de 278 sièges à 188, soit 90 de moins.

La droite, majoritaire en voix dans le pays, n'en profite pas parce qu'elle est actuellement divisée entre les partis traditionnels de la droite et le Front National. Pour qu'elle passe devant le PS, il lui faudra, avec la nouvelle loi, impérativement passer des accords explicites avec le FN ou, maintenant, l'une de ses composantes. Les tentations vont être fortes !

Où est la démocratie, que tous ces députés ne manquent pas d'invoquer, dans ces charcutages et trucages calculés pour profiter au parti actuellement majoritaire ? Ces savants dosages visent à permettre d'assurer le pouvoir des grands partis dans les conseils régionaux en étant le moins gênés possible par les élus de formations plus petites, en particulier l'extrême gauche. La même simulation du Figaro indique d'ailleurs que le nombre d'élus d'extrême gauche passerait, avec le même nombre de voix obtenues, des 24 actuels à 13 seulement avec le nouveau calcul, pratiquement deux fois moins.

La manipulation est claire : il s'agit d'amplifier les résultats obtenus par les partis majoritaires. Il n'est nullement garanti que les conseils régionaux acquièrent une majorité plus stable. Mais il est certain, en revanche, que les « grands partis » se garantissent de la sorte la plus grande part du gâteau, au nom des grands principes.

Claire LACOMBE

ET VOGUENT... NOS IMPÔTS

Le porte-avions nucléaire géant, le Charles-de-Gaulle, vient de quitter les quais de Brest pour la première fois.

La presse nous dit tout sur ses performances, sa taille, sa puissance. Bizarrement elle reste plus discrète sur le coût de ce joujou que l'État offre aux galonnés et aux marchands d'armes à la veille de Noël.

Ce serait pourtant des plus instructifs. En effet, lors du lancement de sa construction, les sources officielles annonçaient un coût de 61 milliards de francs tout compris. Et encore, comme toujours en pareil cas, il s'agit d'une estimation de départ destinée à ne pas effrayer l'opinion publique : à l'arrivée, cela fait souvent plus du double... On n'est donc pas loin du « trou » de la Sécu ou de celui dit du Crédit Lyonnais sans que, ni du côté de la gauche gouvernementale ni bien sûr de la droite, personne s'en offusque.

Eh oui, pour permettre à ce porte-avions de flotter, il aura fallu beaucoup de liquide... prélevé dans les poches des contribuables.

PUR SPORT

Il y a deux saisons pour acheter des joueurs de foot : trois mois en été et six semaines en hiver.

Les joueurs sont vendus comme des chevaux de course et les intermédiaires touchent en principe 7 % de commission. L'argent des transferts, plus celui de la pub, plus les retransmissions télé, plus les prix des entrées, le compte y est.

Qu'est-ce qui manque ? Le sport peut-être...

TRAVAILLEURS JETABLES

Bic va, malgré de copieux bénéfices, licencier 280 salariés en Europe. Leader mondial des articles jetables (rasoirs, stylos, etc.), Bic n'est pas le seul à considérer que les salariés sont, eux aussi, « jetables » : c'est l'ensemble du patronat et de la bourgeoisie qui traite des millions de travailleurs comme leurs Kleenex.

Ces 280 suppressions d'emplois représentent un salarié sur treize au sein du groupe. Et combien de profits en plus pour le baron Bich et les autres actionnaires ?

Minima sociaux

LES CALCULS DE JOSPIN NE FONT PAS LE COMPTE

Jospin, Aubry et consorts essayent de faire croire à l'opinion que « l'effort » qu'ils ont décidé en faveur des personnes privées d'emploi en situation difficile est considérable. Pensez donc, il se monte 2 milliards et demi, deux fois plus que l'an dernier. Sauf que le milliard de l'an passé a été épuisé en trois-quatre mois pour faire face aux situations les plus urgentes, sans rien changer au sort des chômeurs en fin de droits, pas même pour ceux qui ont bénéficié de ce milliard. Tout au plus un tout petit bol d'air, un court instant, pour rester ensuite dans la même dèche.

Ce chiffre de 2 milliards et demi est destiné à impressionner l'opinion, qui ne fait pas le calcul. Mais les personnes concernées, elles, sans même avoir à prendre une calculette, savent bien que ce n'est qu'un minuscule emplâtre aux effets limités et dérisoires. C'est une évidence lorsque l'on compare aux 200 milliards au bas mot, qu'a reçus le patronat sous forme d'aides diverses, sans que celui-ci ait besoin de manifester dans la rue ou d'occuper des locaux. Pour lui, c'est cadeau. Et le gouvernement ne se vante pas – ou ne se plaint pas, c'est selon – que cela lui coûte cher.

Mais pour les chômeurs, lorsqu'on fait les comptes, on arrive au chiffre de 2 500 F sur un an – à peine plus de 200 F par mois –, si l'on prend le nombre communément évoqué d'un million de personnes concernées. C'est une misère pour faire face à la vraie misère, un trompe-l'œil utilisé par les presdigitateurs du gouvernement. Le rôle de tous ceux qui veulent changer les choses et mettre fin à cette plongée dans la pauvreté est – et c'est un minimum – de mettre à nu cette entourloupe, qui non seulement laisse une fraction du monde ouvrier dans une gêne matérielle qui se prolonge, mais en même temps peut conduire vers le désespoir et la rancœur nombre d'entre eux. Et pardelà les situations réelles, intolérables, de toutes ces personnes privées de travail et de revenu décent, ce désespoir risque d'avoir des effets désastreux pour la gauche, pour le mouvement ouvrier, pour la société, en alimentant la démagogie de l'extrême droite.

Louis Viannet n'a pas ce souci. Invité le dimanche 20 décembre au Grand Jury RTL-*Le Monde*, questionné sur ce qu'il pensait des mesures annoncées par Jospin concernant la revalorisation des minima sociaux il a répondu : « *Je considère que les mesures qui ont été prises par le gouvernement* [...] *ne sont pas négligeables. C'est d'autant moins négligeable que l'an dernier, sous la pression des chômeurs le gouvernement a dégagé 1 milliard. Or cette fois les mesures annoncées représentent plus du double* ». Viannet fait les comptes à la mode Jospin, illustration pratique de ce « *syndicalisme de concertation* » que préconise avec insistance la direction de la CGT. Son secrétaire général a, à plusieurs reprises, répondu aux journalistes « *qu'il ne voulait pas cracher dans la soupe* ». Mais cette soupe, qui n'est sans doute pas « *négligeable* » pour certains responsables syndicaux, n'a pas le même fumet pour ceux que ce gouvernement maintient à la portion congrue de la soupe populaire. Ni pour ceux qui luttent aux côtés des travailleurs et de ceux que l'on prive de travail et de revenus décents.

J. P. V.

Jospin n'est pas pressé mais les chômeurs le sont

Des chômeurs ont de nouveau manifesté, notamment lundi 21 décembre à Paris, pour protester contre l'insuffisance du relèvement des minima sociaux. Jospin a en effet annoncé, la semaine précédant cette manifestation, le relèvement de 3 % du RMI et de l'ASS (Allocation spécifique de solidarité), versée aux demandeurs d'emploi en fin de droits. On est très loin du relèvement de 1 500 F réclamé par les associations de chômeurs et les comités CGT de chômeurs.

Pour faire un petit effet d'annonce, Jospin avait déclaré également que ce relèvement serait rétroactif sur les douze derniers mois de 1998, ce qui représente une « prime » de 875 F. Là encore, on est loin de la prime de 3 000 F que réclament les associations de défense des chômeurs. Et Martine Aubry avait promis le jour même à l'Assemblée nationale que cette prime serait versée très vite, avant le 25 décembre. Or cette prime de Noël sera très probablement en retard pour beaucoup des chômeurs concernés. Les raisons « techniques » avancées sont multiples. Pourtant, il y a urgence.

Il est choquant que le gouvernement se contente de donner une aumône aux chômeurs, alors qu'il ne fait rien contre le chômage et continue de verser des subventions au patronat, à fonds perdus.

A. R.

AXA Le Peletier (Paris 9e)

LES CHÔMEURS S'INVITENT CHEZ BÉBÉAR

AFP

Les manifestants occupent le hall d'Axa

Lundi 21 décembre, dans le cadre de la journée d'action des chômeurs, cinq cents personnes environ, avec des militants des collectifs contre le chômage et d'autres associations, ont envahi un immeuble du groupe AXA, au 26, rue Peletier. Vers 11 heures, dans le hall où on ne croise habituellement que des commerciaux bien mis, on a entendu des slogans comme « *Qui sème la misère récolte la colère* », « *Bébéar, du caviar* », ou « *Y en a marre du chômage* ». Certains des occupants ont aussi fait le tour des bureaux pour distribuer des tracts aux employés d'AXA, dont certains se sont joints aux manifestants dans des discussions chaleureuses.

Les prises de parole se sont succédé pour stigmatiser les stock-options en général (ces actions à prix préférentiels que s'octroient les cadres dirigeants des grandes entreprises) et celles de Bébéar, le PDG d'AXA, en particulier. En effet Bébéar, 125e fortune de France en 1998 avec une fortune estimée à 900 millions de francs, touche un salaire annuel d'environ 12 millions de francs, représentant le salaire annuel de 200 smicards, ou 417 RMI annuels. Il gagne 23,15 F par minute, même quand il dort. Son attitude en pointe sur la liquidation des droits sociaux (il prône la Sécu privée et les fonds de pension) a également été dénoncée. Des militants syndicaux CGT d'AXA ont affirmé leur soutien.

Et tandis que devant l'entrée de l'immeuble une centaine de CRS prenaient position, que des cars stationnaient dans le quartier, que la direction d'AXA transformait tous ses immeubles en « forteresses » où l'on ne pouvait entrer ni sortir sans montrer patte blanche, une délégation de manifestants était reçue par le chef d'établissement. Ce dernier a dû entendre les revendications des chômeurs, à qui il a osé expliquer que le chômage était un « *problème de société* » hors du ressort d'AXA, avant d'opposer une fin de non-recevoir à une demande d'embauches. La direction a seulement concédé... l'octroi de deux tickets-restaurant par occupant (environ 100 F par personne).

Après un compte-rendu en assemblée générale de cet entretien de la délégation, les présents sont partis en manifestation pour une « réquisition de richesse », aux cris de « *Chômage ras l'bol !* »

Correspondant LO

Encore moins de charges patronales

Une idée de Gayssot pour réduire le chômage

Le PCF a protesté à plusieurs reprises contre la diminution des charges patronales. Mais Gayssot ne doit pas être au courant, si l'on en croit les propos qu'il a tenus à un journaliste de *L'Humanité*, lors d'une interview publiée le 22 décembre.

Le ministre communiste explore en effet une nouvelle piste pour « *accentuer la décrue du chômage* » (quelle décrue ?), qui consisterait à revoir le problème des charges patronales. Le système actuel les abaisse pour les salaires inférieurs à 1,3 fois le SMIC, ce qui a un effet pervers supplémentaire, selon Gayssot, puisqu'il pousse à bloquer les salaires à ce niveau. « *Ne peut-on imaginer de réduire les charges patronales, sous un seuil porté à 3 ou 4 fois le SMIC, par exemple ?* » s'interroge donc Gayssot. Comme si (et sans même parler du déblocage des salaires) un tel cadeau aux patrons pouvait les conduire à embaucher ne serait-ce qu'un seul travailleur supplémentaire !

Depuis le temps que le gouvernement distribue aides et subventions à l'ensemble du patronat pour l'inciter à créer des emplois ou simplement à n'en pas supprimer, tous les travailleurs ont eu les moyens de vérifier l'efficacité de la méthode pour faire disparaître le chômage : nulle.

Le Medef (ex-CNPF) ne se gêne pas pour le dire : subventions ou pas, les patrons n'investiront pas un centime simplement pour créer des embauches. La seule solution serait donc de les y contraindre.

Mais ce n'est pas cela que Gayssot a envie d'expliquer aux lecteurs de *L'Humanité*.

L.P.

LA GUERRE CONTRE L'IRAK
et l'hypocrisie des dirigeants français

La guerre ouverte menée contre l'Irak par les Etats-Unis, épaulés par leurs supplétifs britanniques, a obligé les porte-parole de l'impérialisme français à se livrer à quelques contorsions de langage bien dans la tradition hypocrite de la diplomatie française.

Védrine, le ministre socialiste des Affaires étrangères, déclarait encore la veille du premier bombardement « *espérer qu'une solution soit encore possible sur la base d'un respect strict des résolutions de l'ONU par l'Irak* ». Les milieux diplomatiques savaient déjà que les bombardements étaient inéluctables. Védrine avait d'ailleurs rencontré dans la journée Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat américaine. Mais cela ne l'empêchait pas de refuser « *de réagir à ce qui n'est qu'une hypothèse* ». Quelques heures plus tard, « l'hypothèse » se transformait en un déluge de fer et de feu. Et Védrine en imputait « *la première responsabilité* » à Saddam Hussein.

Les contorsions ont alors commencé. Le chef du gouvernement, Jospin, a jugé le bombardement « *pas nécessaire* » mais « *inévitable* ». Côté socialiste, les critiques sont venues du groupe parlementaire à travers son président Ayrault qui a condamné non pas le bombardement mais… « *une décision hâtive, dangereuse, décidée de façon unilatérale* ». Quant à Hollande, le secrétaire du Parti Socialiste, il s'est payé une visite à l'ambassade des Etats-Unis, que la presse a jugée « *de pure forme* », afin de rappeler que « *l'ONU est la seule autorité pouvant décider d'un recours à la force* ». On a vu dans cette crise que les Etats-Unis pouvaient s'en passer.

Chirac, lui, a fait mine de s'inquiéter du sort de « *la population irakienne qui souffre et va souffrir* ». Mais, faisant écho à Védrine, il a déclaré qu'« *une fois de plus, la responsabilité incombe clairement* » à Saddam Hussein. Le RPR, à l'exception des pro-américains hystériques Baumel et Lellouche, a approuvé à la fois Jospin et Chirac et qualifié l'attaque contre l'Irak de « *précédent dangereux et inadmissible* ». L'ancien ministre UDF De Charette, lui, a découvert que « *les Etats-Unis s'arrogent, seuls au monde, le droit de décider à la place de l'ONU* ».

L'hypocrisie des dirigeants français a reçu sa réponse de la part du ministre des Affaires étrangères irakien, Tarek Aziz, qui a dénoncé la « *malhonnêteté* » qui consiste à dénoncer le caractère inopportun des bombardements et la responsabilité de Saddam : « *C'est de l'opportunisme* », a-t-il déclaré.

L'Humanité du 19 décembre a cherché une explication à l'attitude du gouvernement français : « *Selon des sources diplomatiques, la France s'est abstenue de condamner les frappes américaines pour ne pas compromettre sa capacité à faire des propositions acceptables par les uns et les autres.* » Le tout c'est d'y croire.

Bien sûr, la diplomatie française aimerait bien trouver un petit rôle dans une crise de ce genre. Mais Blair n'ayant prévenu Chirac qu'une demi-heure avant les bombardements, les dirigeants anglo- américains ne lui ont laissé qu'un rôle réduit, et même pas de rôle du tout. Aussi, la fin des bombardements se profilant, Chirac et Védrine se sont essayé à s'en trouver un pour l'après-guerre. C'est alors que Védrine a lancé : « *Pour être honnête, on ne peut pas dire, comme l'ont fait la plupart des formations politiques françaises, que les Américains aient agi sans bases légales.* »

Au total, si le président et le gouvernement français n'ont pas soutenu cette fois les bombardements, il ne les ont jamais condamnés clairement. Les groupes capitalistes français voudraient bien que l'embargo avec l'Irak prenne fin, car c'est un de leurs clients traditionnels. C'est pourquoi les dirigeants français essayent, par quelques déclarations hypocrites, de se démarquer des Etats-Unis dans l'espoir de se garder la possibilité de jouer un rôle, fût-il minuscule, dans un éventuel règlement. Mais cela ne les empêche pas pour autant d'être solidaires des opérations de police décidées par l'impérialisme américain.

Jacques FONTENOY

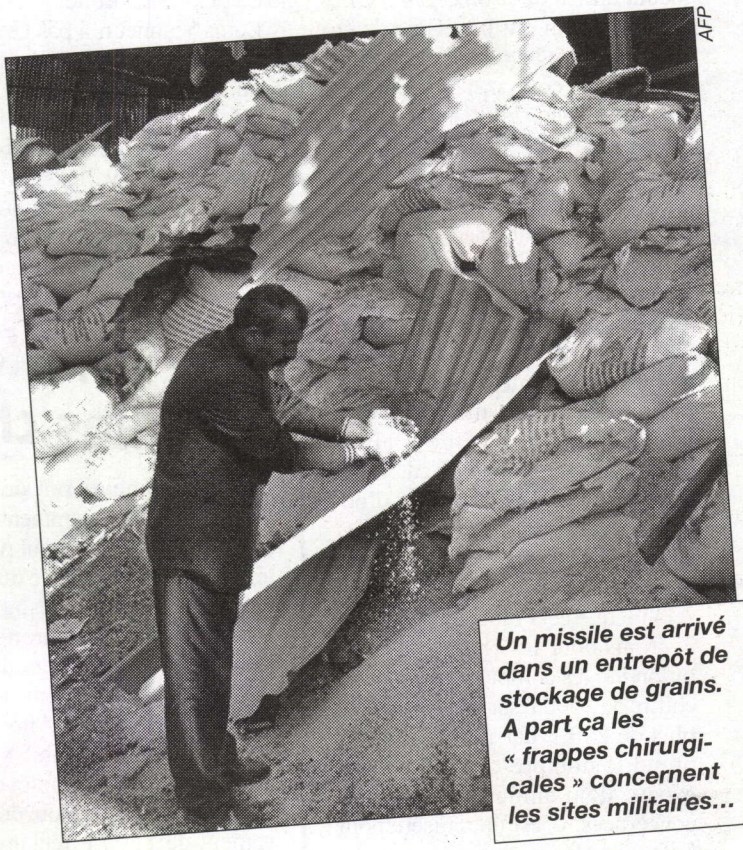
AFP

Un missile est arrivé dans un entrepôt de stockage de grains. A part ça les « frappes chirurgicales » concernent les sites militaires…

IRAK : LES RAVAGES DE L'EMBARGO AMÉRICAIN

L'an dernier, une mission humanitaire s'est rendue en Irak. Le blocus contre l'Irak durait alors depuis six ans. Elle a eu l'occasion de visiter divers hôpitaux et des centres de distribution d'aliments, a eu des contacts avec des responsables de la santé publique sur place, et a également observé les habitants de Bagdad dans leur vie quotidienne. Ses observations n'ont pas un caractère général, mais elles montrent suffisamment les ravages que l'embargo américain impose à la population d'un pays qui, depuis dix-huit ans, subit, directement ou indirectement, les conséquences de plusieurs guerres. En voici quelques exemples.

Dans le passé, le système de santé irakien avait privilégié le service public. Il dispensait notamment des soins gratuits. Le nombre des consultations, aujourd'hui payantes, dans un hôpital pédiatrique se situe entre 400 et 500 par jour : ce chiffre a triplé depuis 1991. Le personnel, lui, est resté le même : trois médecins.

Du fait de la régression des conditions d'hygiène et en l'absence de produits médicaux essentiels, on a vu se développer différents types de maladies. L'alimentation des enfants s'est dégradée en quantité et en qualité, et la malnutrition apparaît au cours de la première année, au moment où l'alimentation devrait se diversifier. Le nombre de repas au lait artificiel et les bouillies adaptées à l'âge des enfants, préparées à partir de farines commerciales importées, a baissé nettement. En 1990, l'Irak importait l'équivalent de huit boîtes de 500 g par mois et par enfant ; début 1997 trois boîtes seulement. Il s'ensuit des carences alimentaires qui représentent la moitié des hospitalisations.

On assiste également à un développement des épidémies, d'autant plus préoccupantes que les cas déclarés sont très en dessous de la réalité. Les affections répandues sont la typhoïde, l'hépatite virale et le choléra. On constate un accroissement également du paludisme et le redéveloppement de la tuberculose.

La cause première est la pénurie de moyens médicaux. En effet, les hôpitaux manquent de matériel pour effectuer prélèvements, injections ou perfusions. En conséquence, seringues, sondes ou bistouris doivent être réutilisés pour de multiples actes. Les moyens de nettoyage, de désinfection ou de stérilisation font également défaut. Le personnel manque notamment de gants et de masques. Selon la direction des hôpitaux, il en résulte que le nombre des patients non correctement soignés est en augmentation. Les traitements sont souvent superficiels, faute de moyens. Dans de telles conditions, les diagnostics, les traitements et le suivi des patients deviennent très difficiles. Il en résulte une importante mortalité et une augmentation des causes favorables au développement des maladies.

Dépistage et prévention deviennent difficiles, voire impossibles. Les patients sont donc souvent hospitalisés quand leur état s'aggrave. Faute d'avoir pu aller à la consultation, ils se retrouvent aux urgences qui constatent l'augmentation des diabètes, des crises d'asthme, des états d'épilepsie avec traumatisme, des insuffisances cardiaques. Ces maladies chroniques, qui demandent des traitements longs, ne peuvent être prises en charge correctement.

Enfin, les bombardements et les carences vitaminiques ont eu des incidences médicales, notamment sur diverses formes de cancers et des malformations congénitales. La leucémie est en augmentation.

Faute de levée réelle de l'embargo, cette situation odieuse faite à la population irakienne ne peut que s'aggraver. C'est l'impérialisme américain, avec la complicité des autres grandes puissances, qui en est le responsable direct. Mais cela n'empêche pas, à ses heures, le cynique Clinton de se poser en défenseur de la population irakienne. Il rêve certainement pour l'Irak d'un dictateur qui soit plus à sa botte que ne l'est Saddam Hussein, mais le sort de la population irakienne est le cadet de ses soucis.

Les gendarmes du monde savent mobiliser rapidement des armadas quand il s'agit d'imposer leur loi. Ils ne sont guère réactifs quand la survie des populations pauvres est en jeu. Là, ils se contentent de verser des larmes de crocodiles. On vient encore d'en avoir une illustration en Amérique centrale.

J.F.

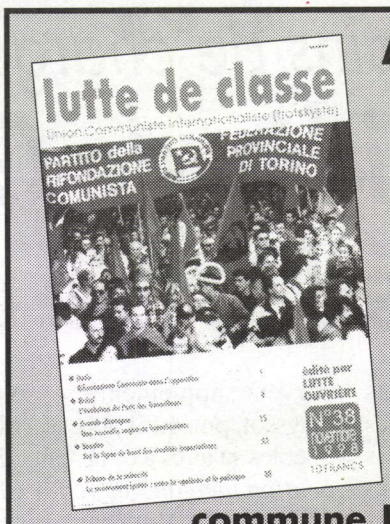

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE

n°39 / décembre 1998

- **Privatisations : Gouvernement de droite et de gauche, une continuité au détriment de la collectivité**
- **Le projet de liste commune LO-LCR pour les élections européennes de 1999** (document)
- **Les élus de Lutte Ouvrière dans les Conseils régionaux**
- **Tribune de la minorité** Corée : le gouvernement Kim Dae Jung contre les travailleurs

prix 10 F – envoi contre 12 F en timbres

À nos lecteurs : certains lecteurs de Lutte de Classe nous ont signalé avoir reçu des exemplaires de ce numéro manifestement mal liassés (pages inversées, voire articles manquants). Si c'est le cas, écrivez-nous et nous vous retournerons un exemplaire correct, gracieusement bien sûr.

LA MISSION D'INFORMATION SUR LA FRANCE AU RWANDA

APRÈS LE GÉNOCIDE LA TENTATIVE D'ENTERREMENT

La mission d'information sur le rôle de la France dans le génocide du Rwanda a joué le jeu pour lequel elle avait été constituée : elle a disculpé, pour l'essentiel, les responsables politiques et militaires français des massacres.

A la suite du carnage perpétré en 1994, et qui a causé la mort de 500 000 à un million de personnes, des voix nombreuses se sont fait entendre pour dénoncer la complicité accablante des autorités françaises, et pour réclamer une commission d'enquête. C'est précisément pour éviter une commission d'enquête parlementaire, plus difficile à maîtriser, que Paul Quilès, membre du PS et ancien ministre de la Défense, a pris l'initiative (concertée bien sûr) de créer une Mission d'information, aux pouvoirs plus limités et surtout solidement encadrée. C'était la part du feu.

Cette mission vient donc de rendre ses conclusions. Elle admet le génocide, qu'il n'y a aucun moyen de nier. Elle admet que la France a soutenu le régime rwandais auteur des massacres et lui a livré des armes. Tout ceci est tellement notoire qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Mais pour le reste, la mission Quilès plaide la bonne foi surprise : la France n'a pas vu venir le génocide, elle n'y a pas participé. Et si l'armée rwandaise qu'elle avait entraînée, équipée et encadrée a commis une extermination, ce n'est pas la faute de ceux qui ont entraîné les assassins.

Bien sûr ce ne sont pas les troupes françaises elles-mêmes qui ont perpétré le génocide, et sans doute les responsables français ont-il alors déploré, mais en silence, que les massacres prennent une ampleur telle qu'on ne puisse plus les dissimuler devant l'opinion mondiale. Mais si l'armée française n'avait pas soutenu et cautionné le régime rwandais auteur du génocide, les massacres n'auraient pas eu lieu ou n'auraient pas pu avoir cette ampleur. Or, aucune autorité, ni Mitterrand alors président, ni Balladur alors Premier ministre, ni Juppé alors ministre des Affaires étrangères, ni aucun des généraux, ne s'est même désolidarisée du régime rwandais.

Celui qui arme un assassin, qu'est-ce que c'est ? Un complice. Celui qui l'entraîne, le soutient et ensuite tente de le sauver quand les événements tournent mal pour lui, qu'est-ce que c'est ? Pire qu'un simple complice, c'est quelqu'un qui partage la responsabilité du crime.

La mission Quilès tente de dissimuler cela, ajoutant une nouvelle ignominie à celle des massacres.

Mais Quilès et consorts agissent à courte vue. Il y aura d'autres témoignages, des procès à l'étranger sont prévus. Moins de cinq ans ont passé depuis l'extermination. Les fosses sont à peine refermées, les témoins sont nombreux. Les enquêteurs et les historiens n'attendront pas cinquante ans pour remuer les souvenirs et pour dévoiler les responsabilités des autorités françaises sans lesquelles ce génocide n'aurait pas été possible. Et la responsabilité de Quilès et consorts, qui essaient de les couvrir, sera aussi à verser au dossier.

André VICTOR

AFP

Le 27 juin 1994, lors de « l'opération Turquoise » pour sauver les troupes gouvernementales Rwandaise en déroute, on voit une patrouille française aux côtés d'une des milices de massacreurs qui s'entraîne. Excellente collaboration, apparemment...

Israël

NÉTANYAHOU : PLUS DE DEUX ANS PASSÉS À JOUER LA MONTRE

Le Premier ministre israélien Nétanyahou s'est résigné à des élections anticipées pour éviter de voir son gouvernement renversé par sa propre majorité.

Nétanyahou avait été porté au pouvoir, voici deux ans et demi, par une coalition associant son parti – celui de la droite traditionnelle, le Likoud – à une nébuleuse de formations ultranationalistes, religieuses, voire fascisantes. Donnant toujours plus de gages à cette extrême droite pour prix de son soutien parlementaire, il devait en même temps essayer de gérer la situation née des accords d'Oslo prévoyant le retrait partiel d'Israël des territoires palestiniens occupés depuis trente et un ans.

Nétanyahou n'a fait que céder aux ultras lui monnayant leur soutien – notamment en matière de créations d'implantations juives religieuses dans les « Territoires ». En revanche, il n'a fait que chercher à gagner du temps sur le calendrier d'évacuation des Territoires occupés prévu par les accords d'Oslo de 1993 et 1995. Il a ostensiblement piétiné ces accords, puis ceux de Wye Plantation dès le lendemain de leur signature en octobre dernier, et encore ceux de la semaine dernière conclus à Erez en présence de Clinton. A peine revenu à Jérusalem, il s'est hâté d'ajouter de nouvelles conditions au retrait de ses troupes de Cisjordanie et de Gaza, annonçant même l'annexion des « Territoires » si les autorités palestiniennes ne renonçaient pas à proclamer un Etat indépendant le 4 mai 1999, comme les accords d'Oslo leur en laissent la possibilité.

Mais Nétanyahou a eu beau multiplier les provocations à l'encontre des Palestiniens, il a eu beau plus que doubler le rythme de construction des colonies dans les « Territoires » ou décider que l'Etat prendrait à sa charge les dépenses de chaque famille dont au moins un enfant entrerait dans une école religieuse, intégristes et ultranationalistes ne lui pardonnent pas même le peu qu'il fait en acceptant de « discuter » sous l'égide de Clinton avec l'Autorité palestinienne. Se trouvant en situation de perpétuel équilibriste, une fois lâché par ses soutiens, Nétanyahou a fini par appeler à des élections anticipées, qui auront sans doute lieu en avril. Il espère probablement pouvoir se présenter comme le seul rempart contre la création d'un Etat palestinien que l'opinion nationaliste considère comme une menace.

Mais, au fond, Nétanyahou n'est que le dernier en date des gouvernants israéliens à différer sans cesse les concessions, même minimes, faites aux Palestiniens, pour céder à la pression des ultras.

Depuis plus de trente ans, pour ne parler que de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza, la politique de tous les gouvernements israéliens (et, dans cette période, ils ont été le plus souvent travaillistes) a consisté à opprimer les Palestiniens, à les chasser de leurs terres tout en favorisant les mouvements religieux et militaristes juifs dans les Territoires occupés. De ce point de vue, les accords d'Oslo conclus en 1993 et 1995 par le gouvernement de Rabin n'auront été qu'une parenthèse, une concession temporaire pour mettre fin à l'« Intifada », la révolte des Palestiniens des Territoires occupés.

Nétanyahou n'a fait que poursuivre, à sa façon et avec les soutiens politiques dont il disposait, la politique nationaliste sioniste qui constitue le fonds commun de tous ceux qui ont dirigé l'Etat israélien depuis des dizaines d'années. Les deux ans de louvoiements qui ont marqué son ministère seront deux ans de plus pendant lesquels Israël aura pu poursuivre sa politique de « faits accomplis » dans les Territoires occupés. Les quelques mois qui nous séparent des prochaines élections seront encore autant de gagné pour cette politique… et probablement aussi malheureusement les mois suivants, que le prochain Premier ministre soit de droite ou qu'il soit travailliste.

A moins, bien sûr, que la révolte de la population palestinienne et la lassitude de la population israélienne devant cette situation de guerre qu'elle doit subir ne deviennent telles qu'elles trouvent, finalement, le moyen de mettre fin à cette politique de guerre qui ensanglante la région depuis cinquante ans.

P.L.

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe. (N° 78 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)

- Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme. (N° 79 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

- La crise économique et financière. (N° 80 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 novembre 1998)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée

DANGER, ÉCOLE

Un rapport rendu par l'Observatoire national de la sécurité dans les établissements scolaires montre que beaucoup trop d'écoles ne sont pas conformes aux normes de sécurité. Ainsi, malgré les avis émis par des commissions de sécurité, plusieurs centaines de ces établissements continuent à faire courir des risques aux élèves et aux adultes qui les fréquentent.

Pour ce qui concerne l'amiante, le bilan n'a pas été effectué dans tous les établissements mais, là où sa présence est connue, le désamiantage est loin d'être effectué partout. Il en va de même pour la mise en conformité des machines-outils dans les ateliers des écoles professionnelles.

En matière de sécurité contre l'incendie, ce rapport fait état de graves défaillances : sur 339 procès-verbaux d'avis défavorables à l'ouverture au public dressés en 1994, 20 % des locaux restent en service malgré leur vétusté. Depuis cette date, 519 nouveaux établissements sont venus s'ajouter à cette liste, dont une dizaine d'internats du type Pailleron, cet établissement du 19e arrondissement de Paris qui avait flambé en 1973, faisant plusieurs dizaines de victimes. Les matériaux et la construction de ce type de bâtiments scolaires, à bon marché, étaient et restent particulièrement inflammables.

Quelques crédits ont été débloqués pour aider les communes ou les régions à mettre les écoles en conformité, mais ils sont, comme à chaque fois, nettement insuffisants. L'Etat, qui a de l'argent « en veux-tu, en voilà » pour aider le patronat, n'en a plus pour les services publics. Il les fait fonctionner tant bien que mal, en comptant sur la chance.

Voilà pourtant une vraie priorité, une de plus, dont l'Etat se défausse.

Le gouvernement et l'insécurité

DÉMAGOGIE ET RIDEAU DE FUMÉE

Connaissez-vous le nouveau sigle « CLS » ? C'est un « contrat local de sécurité », pour une région ou une zone urbaine déterminée.

Le 14 décembre dernier, un CLS a été signé à Sochaux. Mode d'emploi : Vous prenez un sous-préfet, un recteur d'académie, un sénateur et un ministre. Ajoutez, pour faire sérieux, un ethnologue et un chercheur-sociologue au CNRS. Et installez tous ces personnages sur une scène de théâtre.

Faites asseoir ensuite dans la salle quelque 200 à 300 « acteurs sociaux » responsables : juges, policiers, enseignants, éducateurs, élus locaux divers. Ajoutez une bonne pincée de commerçants et de chefs d'entreprises locales. N'oubliez pas les médias locaux, et si possible un ou deux médias nationaux.

Enfin, saupoudrez le tout avec 400 à 500 collégiens-adolescents de 11 à 16 ans, tout heureux d'échapper à un après-midi d'école. Faites circuler des micros balladeurs dans la salle, et vous obtenez la recette idéale pour une séance inaugurale et solennelle d'un CLS.

Depuis quelques mois, les CLS se sont multipliés. C'est la nouvelle politique à la mode de la gauche gouvernementale en matière sécuritaire. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, elle fait comme la droite : beaucoup de discours, un bon rideau de fumée, et des effectifs policiers en augmentation – au niveau des promesses tout au moins. La gauche y ajoute sa spécialité : un maximum d'hypocrisie.

Les discours n'ont donc pas manqué ce 14 décembre. Diagnostic officiel : ce n'est pas le banditisme ni la délinquance en général qui augmentent – les statistiques sont au contraire en baisse. Ce qui augmente, c'est la délinquance des très jeunes – 10/14 ans – et surtout « *le sentiment d'insécurité* » dans toute la population.

Conclusion des sociologues : il y a « *un déficit de communication entre les moins de 20 ans et les plus de 40* ». Il faut donc « *lancer des passerelles intergénérations* ».

Des discours, des conseils et leçons de morale aux jeunes, quelques emplois « *d'agents de médiation sociale* », voilà le seul contenu de ces contrats locaux de sécurité. Et rien pour améliorer un tant soit peu la vie de la population laborieuse – jeunes et vieux – confrontée à l'insécurité, la vraie, c'est-à-dire la précarité, le chômage, l'incertitude totale quant à l'avenir.

Un enfant tsigane tué par un policier : LE MEURTRIER RELAXÉ

Le 20 août 1995, deux voitures transportant des immigrés clandestins de nationalité serbe forçaient un barrage de la police de l'immigration, à la frontière entre l'Italie et la France. Ces réfugiés tsiganes d'origine serbe tentaient, en venant en France, de fuir leur région d'origine en proie à la guerre civile.

L'un des deux policiers présents ouvrait alors le feu à trois reprises sur les véhicules avec son fusil à pompe, tuant le petit Todor, un enfant de huit ans qui dormait à l'arrière de la deuxième voiture. Ce policier vient d'être jugé et… acquitté, le tribunal estimant qu'il s'agissait là de légitime défense ! Le véhicule visé ne représentait pourtant aucun danger pour le policier puisqu'il l'avait dépassé de plus d'un mètre quand l'enfant a été touché. Mais les magistrats n'ont manifestement pas voulu désavouer le geste du policier, autorisant ainsi les forces de l'ordre à utiliser tous les moyens, même les plus criminels, pour empêcher l'immigration clandestine.

Le petit garçon tué n'avait commis pour seul crime que celui d'accompagner ses parents qui fuyaient la misère et les balles serbes. Arrivé ici, il n'a pas échappé à celles d'un policier français un peu trop zélé… en toute impunité !

Claire LACOMBE

« Justice à quarante vitesses »

Le sentiment d'avoir affaire à une justice qui fait « deux poids deux mesures » a provoqué des « incidents », pour reprendre l'expression édulcorée des commentateurs, dans la banlieue de Longwy. Les jeunes de cette banlieue protestaient contre la libération d'un pharmacien, inculpé pour avoir tué un jeune qui tentait de cambrioler sa boutique.

Cette décision est à l'origine de la colère des jeunes de cette banlieue qui protestent « *contre cette justice à quarante vitesses* », une justice « *pour les Arabes et une autre pour ceux qui ont les moyens de payer et d'avoir un bon avocat* ». On pourrait multiplier les exemples du même type, tant cette situation est fréquente. Cela n'explique pas forcement toutes les raisons de la tension dans les banlieues déshéritées. Mais cette attitude injuste de la justice ne contribue pas à la faire tomber, bien au contraire.

Lycée professionnel J.P.Timbaud Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

UNE MOBILISATION QUI A PAYÉ

Suite à une agression armée qui aurait pu coûter la vie à un surveillant et à un élève, le personnel du Lycée professionnel Jean-Pierre-Timbaud d'Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, s'est mobilisé pendant trois semaines. Une majorité de grévistes a bloqué le lycée jusqu'aux vacances scolaires. Face aux problèmes quotidiens d'insécurité, nous étions déterminés à obtenir le classement de notre établissement en zone sensible et/ou en zone d'éducation prioritaire (ZEP), la nomination d'une assistante sociale et un encadrement humain (surveillants et enseignants) plus important.

Durant ces semaines, nous n'avons pas ménagé notre énergie. Nous avons alerté les médias, rendu visite à de nombreux établissements et nous sommes allés faire entendre notre colère (parfois avec d'autres établissements connaissant les mêmes problèmes) au ministère, au rectorat et à l'inspection académique.

Notre lutte a porté ses fruits. Nous avons appris que, dans le cadre de la modification de la carte des ZEP, notre lycée devrait obtenir ce statut. Une assistante sociale a été nommée et on nous a concédé 37 heures d'enseignement supplémentaires, qui permettront de dédoubler des classes difficiles et rendront plus facile l'utilisation de matériel présent en trop faible quantité. Mais on nous a bien expliqué que tout cela était prévu et n'avait rien à voir avec notre mobilisation. Comme quoi il y a d'heureuses coïncidences ! Évidemment aucun gréviste n'est dupe et ces avancées sont mises à l'actif de la lutte.

Malgré tout, nous étions une majorité à ne pas reprendre les cours, car le problème des heures de surveillance – très insuffisantes – restait entier. Pourtant les pressions de notre administration et du rectorat étaient fortes pour que nous reprenions les élèves. On nous a dit que nous n'obtiendrions rien de plus, qu'il nous fallait réfléchir à notre pédagogie car « *tout ne se résoud pas par plus de moyens humains* », et que nous ne pouvions pas laisser plus longtemps nos élèves au « *chaos des cités* ». Discours hypocrite ! Si les élèves étaient vraiment au centre des préoccupations de l'administration, il y a longtemps qu'elle aurait satisfait l'ensemble de nos revendications.

Se préoccuper des élèves, ce serait créer les milliers de postes d'enseignants et de surveillants qui manquent cruellement à de nombreux établissements. Mais pour cela il faudrait que le ministère et le gouvernement arrêtent de supprimer des postes et de précariser l'emploi. Ces gens-là semblent vraiment bouchés au bon sens social.

À Jean-Pierre-Timbaud, c'est grévistes que nous sommes partis en vacances, et nous sommes déterminés à faire un état des lieux à la rentrée.

La Poste

Derrière l'annonce d'embauches LA MÊME POLITIQUE DE RESTRICTIONS

Jeudi 10 décembre, la direction générale de La Poste recevait les syndicats pour discuter de l'ARTT (Aménagement et réduction du temps de travail), c'est-à-dire de la loi Aubry sur les 35 heures. A la suite de cette réunion, la direction a fait annoncer dans tous les services qu'elle allait mener «*une politique ambitieuse de recrutement*» avec l'embauche de 18 200 agents pour les deux années 1999 et 2000, recrutement qu'elle présente comme en augmentation de 30 % par rapport aux quatre années précédentes. Chiffre important bien sûr, mais à comparer à l'effectif total des postiers, environ 300 000, et au nombre important de départs chaque année, de l'ordre de 10 000 par an (retraite, fin de contrat…).

De plus, la direction se garde bien d'annoncer de quelles embauches il s'agit: titulaires, CDI, CDD… et surtout s'il s'agit de temps pleins ou de temps partiels.

Depuis dix ans, près de 50 000 emplois de postiers titulaires ont disparu, remplacés seulement en partie, et quasi uniquement par des CDD et des CDI à temps partiel. De 1995 à 1997, c'est près de 14 000 emplois de titulaires qui ont été supprimés et «remplacés» par l'embauche de 3 000 contractuels. Et sur les 65 000 contractuels travaillant en 1997 à La Poste, seuls 7 600 étaient en CDI à temps plein, soit 11,5 % de tous les contractuels. Près de 60 000 contractuels sont sur un contrat à temps partiel qui leur est imposé.

Derrière l'annonce des embauches, c'est cette politique que la direction veut continuer: par «*la maîtrise de l'évolution des charges salariales*» comme elle dit, c'est-à-dire le blocage des salaires et l'embauche à un coût inférieur à celui des travailleurs partant en retraite. Tout cela dans le cadre des 35 heures, par la remise en cause des horaires de travail, le développement d'horaires d'équipe au plus près du trafic sans tenir compte de la vie des travailleurs, une amplitude plus grande de la journée de travail dans certains bureaux avec des coupures plus grandes dans la journée, l'augmentation des temps partiels imposés…

Alors, à La Poste comme dans le privé, la lutte pour de vraies embauches et pour un véritable service public est plus que jamais à l'ordre du jour.

Correspondant LO

LO

Un centre de tri dans la région parisienne

BATA
Moussey (Moselle)

35 HEURES POUR LES TRAVAILLEURS… ET 35 MILLIONS POUR LE PATRON

Un an après une charrette de 273 suppressions d'emplois, le groupe du multimilliardaire de la chaussure Thomas Bata va toucher le jackpot : 35 millions de francs en cinq ans… pour 50 embauches. C'est le résultat de l'accord sur le passage aux 35 heures, dans le cadre de la loi Aubry, qui vient d'être signé à l'entreprise de 825 salariés Bata à Moussey, en Moselle. Tous les syndicats, CGT, CFDT et CGC, ont signé, la direction voulant que cela se fasse vite, avant le 31 décembre, pour recevoir le maximum d'aides.

Cet accord se veut « offensif», puisqu'il prévoit la création de 50 emplois. Mais c'est loin d'être une offensive éclair, puisque la direction se donne six mois pour réaliser les embauches. Il prévoit aussi le maintien des salaires mais, ceux-ci étant au niveau du SMIC, il n'était pas possible de les baisser davantage.

Cet accord sur les 35 heures va aggraver la flexibilité. Nous connaissions déjà la modulation des horaires, avec des samedis travaillés puis récupérés, quatre à l'automne dernier. Maintenant le temps de travail est annualisé avec une moyenne de 35 heures, les semaines de travail pouvant faire de 30 à 40 heures, avec des pointes à 42 heures sur quatre ou cinq jours selon les besoins. Pour janvier, ce sera deux semaines de 30 heures en quatre jours et deux semaines de 35 heures en cinq jours.

Pour l'instant, le principal objet de mécontentement, c'est que l'usine ne fermera plus trois ou quatre semaines en été, comme c'était la tradition, mais une semaine seulement, la direction voulant produire pendant l'été pour la période de la rentrée scolaire. Et l'inquiétant, c'est la volonté affichée par la direction d'augmenter le volume de production, ce qui se traduit déjà par une augmentation des cadences.

Les syndicats se félicitent du petit nombre d'heures supplémentaires prévues (20) et des promesses d'embauches. Mais ces 35 heures ne sont pas ressenties comme une amélioration de la vie quotidienne, car c'est un pas de plus vers une flexibilité totale des horaires. La signature de la CGT au bas de cet accord, si elle n'a pas fait l'unanimité, est bien dans la ligne de la fédération textile-habillement-cuir qui a signé l'accord Aubry au niveau de la branche. Dans la ligne aussi du rapprochement en cours avec la CFDT.

Correspondant LO

SOCATEX
(Nord-Pas-de-Calais)

GRANDES MANŒUVRES POUR IMPOSER LA FLEXIBILITÉ

L'entreprise Socatex compte 87 travailleurs qui fabriquent du caoutchouc cellulaire pour l'industrie automobile. Les affaires sont florissantes. La holding actionnaire principal de l'usine a annoncé 1,4 million de bénéfices en 1995 et 1996 et 1,58 million en 1997. Cela n'a pas empêché le patron d'annoncer début novembre, 21 licenciements sous prétexte que la conjoncture du caoutchouc deviendrait critique… à la fin de l'année 2000 !

En fait, il a commencé à discuter de la fin de l'équipe week-end, de l'amplitude d'ouverture de l'usine 6 jours sur 7 et 24 heures sur 24, et, une fois un accord trouvé sur les horaires l'idée était avancée que la direction engagerait la négociation sur les salaires avec les syndicats. Bref, le patron voulait imposer la flexibilité et la baisse des salaires sous prétexte de passer aux 35 heures.

Face à cela, pour les travailleurs, il n'était pas question que le patron touche aux salaires et aux emplois. Les négociations ont duré tout le mois de novembre et de décembre sans que la direction change quoi que ce soit à son plan. Si bien que le vendredi 4 décembre, l'équipe de nuit a arrêté le travail. Les équipes week-end ont suivi et, lundi 7, tout le monde était en grève, rejoints par les commerciaux, les bureaux et les agents de maîtrise plusieurs heures par jour. Cela ne s'était jamais vu. Il faut dire que six salariés des bureaux sont sur la liste des licenciés.

Mercredi soir 9 décembre, la direction revenait sur les 15 licenciements prévus dans les ateliers de production et elle s'engageait sur les 35 heures payées 39 heures, donc sans perte de salaire. Elle changeait le calcul de la prime d'ancienneté en basant son montant sur le salaire horaire, et non plus sur le taux conventionnel, ce qui se traduira par une augmentation. Elle accordait une prime de 1 % du salaire annuel pour couvrir les pertes de salaire dues à la grève. Elle devrait s'engager par écrit à ce qu'il n'y ait pas de sanction pour fait de grève.

Tout cela n'est pas satisfaisant car les licenciements chez les agents de maîtrise sont maintenus et les difficultés liées à la flexibilité des horaires nous attendent. Mais au moins nous nous sommes défendus collectivement et n'avons peut-être pas dit notre dernier mot.

C'EST LE SYSTÈME CAPITALISTE QUI EST MALADE

12 à 15 millions de personnes en France ne se soignent pas correctement, comme le relate une enquête du journal *Télérama*.

Les cas cités sont malheureusement simples et poignants: ce sont les forfaits hospitaliers, les dépassements d'honoraires, les avances de frais souvent demandées, ou encore les trop faibles remboursements, surtout pour les soins dentaires ou optiques, qui amènent des chômeurs, des retraités, des parents seuls avec plusieurs enfants, des jeunes sans travail, à ne plus se soigner. Car si les dépenses médicales ont augmenté ces dernières années, les revenus, eux, ont souvent baissé pour une bonne partie de la population, et c'est cette population qui aujourd'hui se retrouve exclue de la santé.

Tout cela est dûment vérifié par le Haut comité de la Santé Publique ou par le Crédes (Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé). En cette fin d'année, on essaiera de nous prédire sans doute encore le retour, ou pas, à la bonne santé de l'économie, selon que les capitaux s'engouffreront plus ou moins dans les investissements boursiers. Mais il ne coûterait sans doute qu'une petite partie de ceux qui se sont volatilisés dans la dernière tourmente financière pour soigner tout le monde correctement à l'aube de l'an 2000, dans un pays développé comme la France.

Nelly MEYER

CHU PURPAN
Toulouse

Manque de personnel

GRÈVE EN RADIO-PÉDIATRIE

Le personnel de Radio-Pédiatrie de l'hôpital Purpan de Toulouse a été en grève tous les jours, excepté le week-end où c'est déjà le service minimum, du mercredi 2 décembre au lundi 14, avec prolongation le jeudi 17.

Cette grève a touché la quasi-totalité des aides-techniques et manipulateurs, et a été effective, puisque les grévistes ont mis en place un service minimum. Bien évidemment, la vie des personnes n'a pas été mise en cause, les urgences étant assurées. L'administration, les médecins, les surveillantes de l'Hôpital des Enfants, dont fait partie le service de l'Imagerie en grève, ont été avertis, de manière que les rendez-vous pris soient annulés afin d'éviter aux patients un déplacement inutile. Il s'est bien trouvé un secteur pour tenter de faire passer des familles « venant de loin », mais les grévistes sont restés fermes sur « *seulement les urgences* ».

La direction vient d'ouvrir un nouvel hôpital consacré aux enfants. Elle demande au personnel d'Imagerie Pédiatrique de faire fonctionner un scanner, qui s'ajoute aux appareils existants, ainsi que de manipuler certains appareils des blocs opératoires. Et cela sans embaucher le moins du monde alors que le travail supplémentaire représente 9,4 postes, chiffrés et réclamés par les grévistes.

Mais le manque de personnel est général à l'hôpital. Aussi, dès le début, les grévistes – entre 15 et 17 personnes – sont allés discuter des raisons de leur grève dans les autres services de l'Hôpital des Enfants. Par deux fois, nous nous sommes adressés par tracts distribués à la cantine au reste du personnel de l'hôpital Purpan attenant. L'accueil a été évidemment chaleureux, surtout dans les autres services de Radiologie.

Finalement, il a été décidé d'appeler, avec la CGT, tous les services de Radiologie de Purpan à un débrayage et un rassemblement lors de la réunion du Conseil d'Administration lundi 14 décembre. Une cinquantaine de personnes y ont effectivement participé, et les problèmes des différents services ont pu être exposés devant des administrateurs polis mais muets.

Mais la direction n'est pas revenue sur ses premières propositions, à savoir l'embauche de trois manipulateurs à mi-temps, compensant seulement des départs du service, mais rien pour l'activité nouvelle.

La direction explique que le CHR de Toulouse est surdoté, les budgets octroyés ne permettant pas d'embaucher, et que la seule solution ce sont les redéploiements internes. En réalité, ce sont tous les hôpitaux qui sont considérés comme surdotés par le ministère de la Santé, qui veut passer à la vitesse supérieure en matière de suppression d'emplois. Et il est plus que jamais nécessaire que les luttes pour des embauches dans tel ou tel service ou pour telle ou telle catégorie sortent rapidement des limites de ce service ou de cette catégorie, pour arriver à faire reculer direction et gouvernement.

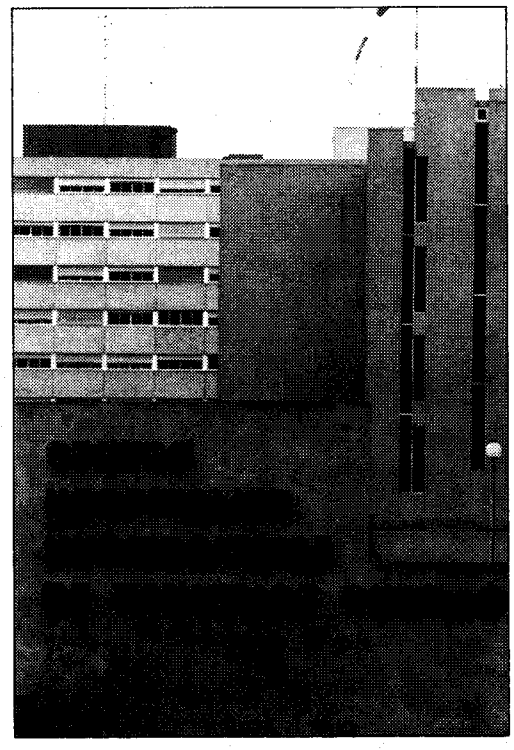

Correspondant LO

HOLLYWOOD
Saint-Genest d'Ambière (Vienne)

15 JOURS DE GRÈVE POUR LES SALAIRES

L'usine Hollywood installée à Saint-Genest d'Ambière dans la Vienne, et qui emploie 165 salariés, dépend du groupe Kraft-Jacobs-Suchard, dont l'actionnaire principal est Phillip Morris. Pour faire dans la confiserie, le groupe KJS n'en fait pas pour autant dans la douceur en matière de salaires! Ainsi, le salaire brut moyen d'un ouvrier chez Hollywood n'est que de 7150 F, – 30 % de moins que dans les autres entreprises du groupe, selon les syndicats.

Ces derniers mois, les patrons se sont en outre engagés dans de grandes manœuvres de restructuration, qui les ont conduits à annoncer le transfert à Saint-Genest des productions de l'usine Kréma de Reims et de la production des « malabar », jusqu'alors fabriqués au Portugal.

Bien entendu, à l'annonce de ces transferts, les patrons n'ont pas manqué d'empocher des subventions, sous prétexte de création d'emplois, alors que les 111 emplois annoncés ne compensent même pas les 165 emplois perdus à Reims lors de la fermeture de Kréma.

Lors des négociations salariales de novembre au niveau du groupe, les patrons se contentèrent d'annoncer une augmentation de 1 % des salaires pour les 2000 salariés concernés. C'était vraiment se moquer du monde. Et chez Hollywood la grogne se manifesta bientôt, renforcée par les inquiétudes liées à la prochaine ouverture des discussions sur les 35 h dans la branche.

Le 4 décembre, le PDG de Kraft-Jacobs-Suchard devait venir à Saint-Genest inaugurer la nouvelle chaîne de production des « malabar » en compagnie du président du Conseil général, René Monory. Vu le climat dans l'usine, ils jugèrent prudent d'annuler la cérémonie d'inauguration. Bien leur en a pris, car le 4 décembre fut précisément le jour où l'équipe de nuit démarra la grève, bientôt rejointe par la quasi-totalité du personnel. Une grève qui allait durer jusqu'au vendredi 18 décembre…

L'intersyndivale CGT-CFDT établit une plate-forme revendicative en trois points, comportant une augmentation de 3000 F des salaires, étalée sur trois ans à raison de 1000 F chaque année, afin d'aboutir à l'alignement des salaires de Saint-Genest sur ceux des autres unités de production KJS ; l'octroi d'une prime de 2450 F en fonction des gains de productivité réalisés dans l'année (la direction proposait 150 F, alors que la productivité a augmenté de 19 % !); le refus, enfin, de la remise en cause de certains acquis de la convention collective à l'occasion des négociations sur les 35 h.

Dès le début du mouvement, les grévistes ont décidé de se retrouver tous ensemble aux horaires de la « normale » : on n'allait tout de même pas s'infliger les horaires d'équipe pendant la grève ! Cela permit de faire ensemble nombre d'actions – opérations « escargot », péages d'autoroute gratuits, collectes aux portes des entreprises de la région et du Futuroscope, « siège » de la préfecture à Poitiers, blocage de TGV, etc. Avec un dynamisme qui transparaissait dans toutes leurs actions, les travailleurs d'Hollywood se sont taillé partout où ils sont passés une belle popularité…

« *Avec l'aide de la Région* », proclamait un de leurs slogans, « *KJS fait du pognon. Les salariés n'ont pas un rond et sont pris pour des cons !* » Au bout de quinze jours, pourtant, les patrons ont tout de même dû faire des concessions : une cinquantaine d'ouvriers (sur un total de 95) ont obtenu une réévaluation de leur salaire de 2,5 à 4,2 % afin d'atteindre un salaire identique pour un même coefficient. Le reste du personnel ouvrier a obtenu 50 F plus 1 % sur le salaire de base. Pour les salariés de production, la moitié de la prime d'objectif sera intégrée au salaire de base et une prime de 2450 F brut accordée. Quelques concessions supplémentaires sont obtenues concernant le prix des repas à la cantine et le paiement des heures de nuit.

Les agents de maîtrise, qui ont également participé à la grève, obtiennent, selon leur coefficient, des augmentations allant de 88 F à 209 F.

Bien sûr, les travailleurs d'Hollywood n'ont pas réussi à faire reculer leurs patrons sur la totalité des revendications. Mais la prime paiera tout de même une partie non négligeable des jours de grève et les grévistes ont de toute façon toutes les raisons d'être fiers d'avoir osé relever la tête.

Après une petite entreprise de Châtellerault, ASM, où la totalité des seize ouvriers vient de faire grève pendant dix jours, contraignant le patron à accorder une augmentation de salaire, Hollywood est la deuxième entreprise du secteur qui ose se lancer dans une grève pour les salaires. C'est bon pour le moral de tous et ça pourrait bien donner des idées à d'autres travailleurs…

CÉGÉLEC
Région parisienne

HALTE AUX POURSUITES CONTRE QUATRE MILITANTS SYNDICAUX !

Le 25 janvier, quatre militants de la CGT Cégélec, filiale du groupe Alstom, sont convoqués devant le tribunal de grande instance de Nanterre à la suite d'une plainte déposée par la direction. Elle leur reproche, lors d'une manifestation devant le siège de Cégélec à Levallois en juin dernier, d'avoir «*incité les grévistes à envahir la salle*» du Comité central d'entreprise (CCE), d'avoir à trois «*empêché physiquement les trois membres de la direction de quitter la salle*», de ne pas «*avoir fait preuve de la mesure que leur imposait leur mandat*» et d'avoir «*encouragé et harangué les manifestants à poursuivre leur mouvement*». Elle entend donc faire sanctionner ceux qu'elle considère comme des meneurs.

Le 4 juin dernier, 700 travailleurs de Cégélec étaient en effet venus manifester au siège à l'occasion du CCE pour dénoncer les remises en cause des primes d'outillage et des indemnités de déplacement, exiger le 13e mois pour tous et avoir des garanties sur leur avenir dans le cadre de la cession de Cégélec à Alstom.

Devant le refus de la direction du CCE de négocier en l'absence du PDG, les 700 grévistes en colère envahirent les locaux et bloquèrent la sortie, gardant les trois directeurs au chaud toute la nuit. Le lendemain, le PDG accepta de recevoir une délégation des grévistes. Il lâcha sur la prime d'outillage et s'engagea par écrit à ce qu'il n'y ait aucune poursuite contre les grévistes. Mais quelques jours après, les quatre militants CGT étaient assignés en correctionnelle !

La direction Cégélec a des velléités de vengeance... mais aucun militant ne doit être condamné !

La CGT Cégélec, qui appelle à une manifestation le 25 janvier à 12 heures devant le tribunal de Nanterre, demande que des motions «*exprimant le soutien aux quatre militants incriminés, exigeant le respect du droit syndical et du droit de défendre, y compris par la grève, les revendications des salariés*» soient adressées à la Cégélec, 2 quai Michelet, 92309 Levallois-Perret, à l'attention du PDG, Monsieur Darmon.

L'ANNÉE DE LA VICTOIRE
de Mario Rigoni-Stern

L'année de la victoire, c'est celle qui suit la fin de la Première Guerre mondiale, en novembre 1918. Comme son nom lui-même l'indique, Mario Rigoni-Stern est un homme des confins italo-autrichiens, de ces terres longtemps contestées par l'Italie à l'Autriche et où les noms des hommes comme les noms des villes sonnent parfois latin et parfois germanique. Ce sont ces mêmes terres qui ont vu, pendant la Première Guerre mondiale, l'essentiel des combats entre les troupes de l'Autriche et celles de l'Italie ; de sorte qu'aujourd'hui encore les noms du Monte Grappa ou du plateau d'Asiago éveillent des souvenirs aussi sinistres que ceux de Verdun, de la Somme et du Chemin des Dames en France.

Pendant trois ans de guerre, la population de ces zones montagneuses a été évacuée vers l'arrière. *L'année de la victoire* raconte leur lent et douloureux retour à la vie normale. Lorsque, après avoir longtemps attendu le feu vert administratif, les familles peuvent enfin regagner leurs villages, c'est pour découvrir une montagne dévastée. Le spectacle en dit long sur l'horreur de la guerre qui s'est déroulée là. Les forêts ont été hachées par la mitraille, les montagnes coupées par les tranchées, jonchées de débris militaires, les maisons et les villages rasés. Partout traînent encore des cadavres de soldats que personne n'a enterrés.

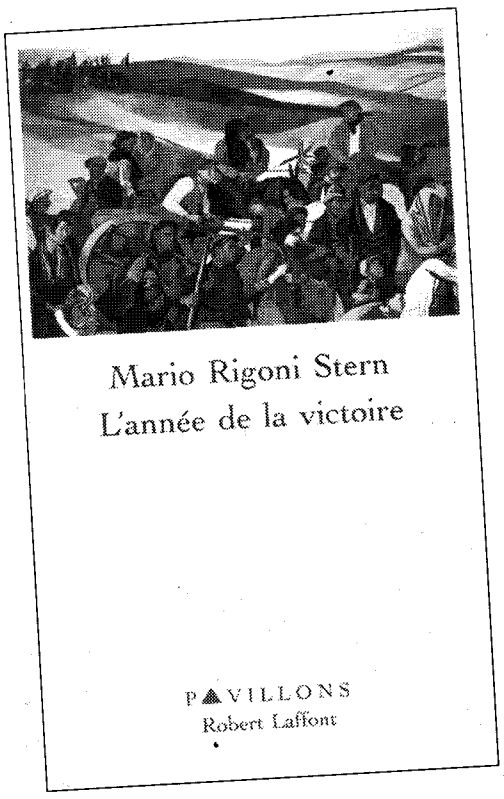

L'Italie a gagné sur l'Autriche les territoires qu'elle revendiquait, et la guerre sera célébrée comme une victoire. Mais ce n'en est guère une pour la population que bien des souffrances attendent encore. La guerre est finie mais, sur le champ de bataille, l'odeur de la mort traînera encore de longs mois. Il faudra reconstruire patiemment, sans guère d'argent ni d'aide, avec des moyens de fortune.

Cette année 1919 est aussi une année agitée. L'horreur de la guerre et la crise sociale feront de 1919 et 1920 les deux «années rouges» de l'Italie, ponctuées de grèves et de mouvements révolutionnaires. Mario Rigoni-Stern nous montre aussi comment l'écho en parvient jusque dans ces montagnes meurtries par la guerre. Et dans ce très beau livre on sent en même temps la vie reprendre peu à peu ses droits, grâce à la ténacité des montagnards, et naître l'espoir ténu d'un monde débarrassé des guerres.

André FRYS

L'année de la victoire *de Mario Rigoni-Stern*

Coll. Pavillons, éd. Robert Laffont. 198 pages, 119 F.

MA GUERRE D'ESPAGNE À MOI
de Mika Etchebehere

«*Une femme à la tête d'une colonne au combat*», dit le sous-titre de ce livre de souvenirs d'une militante révolutionnaire pendant les huit premiers mois de la guerre d'Espagne, publié pour la première fois en 1976.

Mika Etchebehere et son mari Hippolyte, militants argentins de formation anarchiste et de sympathies trotskystes, étaient amis en particulier des Rosmer. Ils s'engagèrent à Madrid dans les milices du POUM dès les débuts de la révolution ouvrière qui se déclencha en réponse au putsch de l'armée et des forces réactionnaires, en juillet 1936. Trois ans auparavant, ils avaient vécu à Berlin la honte de la défaite sans combat des organisations ouvrières devant les nazis.

Cette fois, en Espagne, la classe ouvrière était entrée en lutte. L'espoir était qu'elle instaure son pouvoir, écrase la réaction, inverse la marche vers la guerre mondiale. C'était la conviction d'une bonne partie des militants du POUM, le Parti Ouvrier d'Unification Marxiste, qui avait un temps sympathisé avec l'Opposition de Gauche trotskyste et qui restait la plus à gauche des organisations politiques espagnoles.

Son mari ayant été tué au combat dès le 16 août, Mika se retrouve malgré elle à la tête de la petite colonne du POUM. Encore plus que les armes, ce sont les cadres qui manquent, dans cette lutte inégale que les colonnes ouvrières et paysannes improvisées mènent contre l'armée de Franco, équipée et appuyée par l'Allemagne hitlérienne et l'Italie mussolinienne.

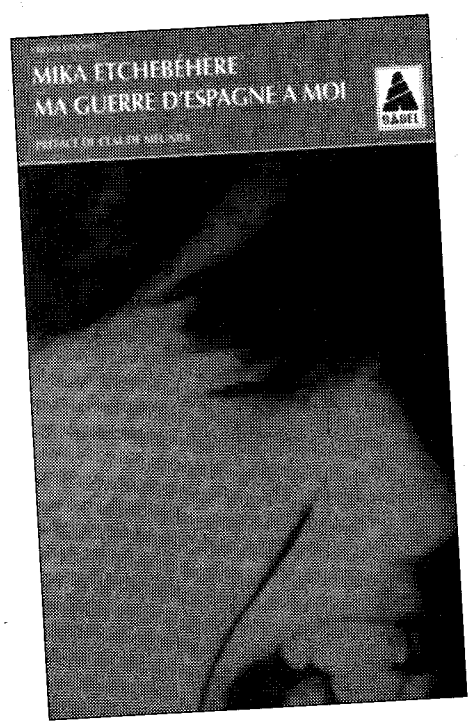

Et cette femme, sans formation militaire mais qui est une militante révolutionnaire, non seulement se fait respecter mais fait de sa colonne une unité aguerrie et disciplinée.

En même temps que cette expérience de combattante et de responsable, soucieuse d'assurer à ses camarades les conditions de vie les moins mauvaises possibles, Mika évoque aussi la situation politique. Dans le camp républicain, les staliniens jouent leur rôle contre-révolutionnaire avec de plus en plus d'efficacité, profitant de l'aide matérielle fournie par l'URSS pour infléchir à droite la politique du gouvernement. Les calomnies contre les «trotskystes» se multiplient. La liquidation physique se rapproche.

Un témoignage vivant et très humain sur la révolution et la guerre d'Espagne.

Vincent GELAS

Ma guerre d'Espagne à moi de Mika Etchebehere, éd. Actes Sud, coll. Babel n° 356, 390 p., 57 F.

voir aussi la brochure d'Hippolyte Etchebehere – Juan Rustico : *1933 : la tragédie du prolétariat allemand*, éd. Spartacus)

De Juppé à Jospin

UNE MÊME POLITIQUE D'ÉCONOMIES SUR LA SANTÉ

Lundi 21 décembre, la ministre de la Solidarité, Martine Aubry, et le secrétaire d'Etat à la Santé, Bernard Kouchner, ont tenu une conférence de presse après que le Conseil constitutionnel eut déclaré inconstitutionnelle la loi prévoyant une taxation collective des médecins en cas de dépassement des actes médicaux selon les normes arrêtées par le gouvernement. A cette occasion ils ont tenu à rappeler que l'objectif premier du gouvernement restait la limitation des dépenses de santé.

Pour faire passer une politique de restrictions qui tourne le dos aux intérêts de la grande majorité de la population, les représentants du gouvernement Jospin reprennent à leur compte les mensonges développés en grand au moment du plan Juppé sur la Sécurité sociale : pour garantir l'avenir, il faudrait à tout prix limiter les dépenses de santé, ce qui sous-entend que la population ferait de la sur-consommation médicale et qu'il ne serait pas possible d'augmenter ce poste de dépenses. Ces contre-vérités sont peu ou prou reprises à leur compte par l'immense majorité des politiciens, par une bonne part du corps médical lui-même, voire par nombre de syndicalistes.

La santé coûte cher, mais c'est d'un choix de société qu'il s'agit !

Le progrès médical, tout comme les nouveautés technologiques engendrées par le progrès des sciences, a un coût. Faire bénéficier un malade de ce qu'il y a de mieux aujourd'hui aussi bien dans le domaine des soins que des investigations médicales, coûte évidemment plus cher que d'attendre ou de prier pour que ça aille mieux.

On le voit d'ailleurs dans le monde d'aujourd'hui où, les progrès de la médecine sont pour l'essentiel réservés aux pays les plus riches et où au sein de ceux-ci il n'y a pas égalité entre tous.

Les scanners de dernière génération permettent, par exemple, sans aucun traumatisme pour les patients, des examens qui assurent des diagnostics très variés. C'est un progrès indéniable. Quant au coût des services hospitaliers de pointe il est évidemment plus élevé que celui des hospices. Et on pourrait multiplier les exemples. Mais il s'agit d'un choix de société : à qui et à quoi doivent bénéficier les progrès du savoir et des techniques ?

Dans une société régie par le profit comme celle où nous vivons, les industriels de la pharmacie et de la fabrication de matériel médical profitent largement de l'aspiration à vaincre la maladie en prenant plus que leur part sur ce qu'ils produisent, avec l'appui des Etats et la complicité silencieuse de tous ceux qui pleurent aujourd'hui sur l'augmentation des coûts de santé. Mais même en tenant compte de la part prise par ces profiteurs, le progrès en matière médicale, vaincre la maladie et faire reculer la mort, a un coût qu'il est normal et naturel d'assumer.

Récupérer sur la santé pour arroser le patronat

Les ministres répètent que, s'il n'y avait pas d'économies sur les soins, le système serait en faillite. Mais ils se moquent du monde. A quoi servent alors les quelque 1600 milliards d'impôts prélevés annuellement sur la population ?

Car la particularité du système actuel est que ce sont les salariés qui financent eux-mêmes, par leur salaire direct ou différé, non seulement leur protection sociale, mais, par l'intermédiaire du budget de la Sécurité sociale, l'essentiel du financement de tout ce qui se rapporte à la santé. Et non seulement l'Etat n'utilise pas l'argent des impôts pour prendre en charge un des besoins élémentaires de la population, mais de plus, lui et le patronat lorgnent sur les quelque 1000 milliards de cotisations de la Sécurité sociale.

La ministre de tutelle Martine Aubry, qui prêche à tout bout de champ des économies pour la santé, distribue avec le budget de son ministère de la Solidarité plus de 100 milliards d'aides directes aux patrons cette année encore, alors que c'est un gaspillage établi qui ne servira qu'à renforcer les dividendes des actionnaires. Dans le même temps, elle a aussi prévu d'alourdir le déficit de la Sécurité sociale, gérée sous son contrôle, en annonçant à l'avance qu'elle ne lui rembourserait pas une partie des dégrèvements de cotisations que le gouvernement a accordés aux patrons.

Les restrictions pour la santé imposées par ce gouvernement ne sont que les conséquences de choix qui visent à piller l'argent public pour en réserver l'utilisation au profit du grand patronat et des classe riches, au détriment de la prise en charge des besoins élémentaires et vitaux de la population : voilà où est le scandale et voilà qui juge tous ces politiciens.

Paul SOREL

Parité hommes-femmes :

Quelques femmes de plus parmi les élus ne feront pas plus d'égalité

Mardi 15 décembre, les députés ont débattu en première lecture le projet de loi, qui entend inscrire dans la Constitution le principe de la parité des hommes et des femmes dans la vie publique. La réforme envisagée veut favoriser « *l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions* ». Elle est restreinte aux mandats et fonctions électifs. Le débat n'a pas été aussi animé que pour le Pacs car seule une poignée d'élus RPR et UDF entend voter contre ce projet.

Depuis fort longtemps, le monde politique est largement fermé aux femmes. Celles-ci représentent 52 % de la population. Mais elles ne sont que 10,9 % des députés. Dans la législature précédente, elles n'étaient que 6 % et ne sont que 5,9 % parmi les sénateurs. Si l'on trouve 21 % de conseillères municipales et 25 % de conseillères régionales, il n'y en a que 7,6 % à être maire. Et plus on monte dans la hiérarchie, plus les femmes se font rares. Ce n'est qu'au début des années quatre-vingt-dix qu'une femme, Edith Cresson, est devenue Premier ministre, pour une courte période. Et on se souvient encore avec quelle désinvolture Juppé avait fait sortir huit femmes ministres de son premier gouvernement.

Gamma

A l'Assemblée nationale, les femmes sont rares. Les prolétaires encore plus...

Certains adversaires de la parité entendent bien entendu préserver le monopole masculin dans un hémicycle où il n'y a que 64 femmes pour 577 députés. Ils le font bien hypocritement au nom de la... Déclaration des droits de l'homme, mise à toutes les sauces ces jours-ci, et qui suffirait selon eux à garantir l'égalité des citoyens. Ceux-là font mine de voir « *une insulte aux femmes de valeur* » quand il ne s'agit que de corriger un peu un système qui a toujours favorisé la préférence masculine comme garant du pouvoir d'État.

Du coup, certains à droite se demandent si cette parité ne dissimulerait pas une réforme du scrutin électoral pour les législatives. Le Premier ministre jure que non. Prudente, la droite va réclamer des garanties sur ce point. Il est vrai que le scrutin majoritaire, en créant des situations de monopole, joue son rôle dans cette affaire. Le père de Roselyne Bachelot, député avant elle de la même circonscription, a rusé et fait croire qu'il se représenterait pour assurer son siège à sa fille, en annonçant sa candidature suffisamment tard pour prendre de cours l'appareil RPR.

D'autres découvrent les avantages de la parité. « *J'ai évolué sur le sujet* », déclare la député UDF Anne-Marie Idrac. « *Je ne me rendais pas compte avant de faire de la politique à quel point ce milieu était archaïque* ». Elle veut sans doute dire à quel point les hommes de son milieu peuvent être machos et pourris de préjugés, le débat sur le Pacs vient encore de le montrer.

Sur les bancs des députés de gauche, Yvette Roudy défendra un amendement, frappant de « *sanctions financières* » les partis qui n'auront pas réalisé la parité d'ici le 1er janvier 2009. Pour *L'Humanité*, « *l'inscription de la parité dans la Constitution est* » rien de moins qu'un « *progrès vers une égalité réelle entre les deux composantes du genre humain* ». C'est pour le moins exagéré. Si ce texte est adopté, il permettra au mieux de faciliter l'accès à la carrière politique à un certain nombre de femmes de la bourgeoisie. Davantage de femmes médecins, de femmes cadres ou de femmes magistrates, à juste titre choquées du monopole masculin qui règne dans la vie politique, pourront ainsi entrer dans la carrière. Mais c'est tout et cette mesure ne concerne guère les femmes des milieux populaires qui, tout comme les travailleurs hommes, se heurtent à des obstacles bien plus importants, de nature sociale, s'ils veulent aller mettre leur grain de sel dans la vie politique. D'ailleurs, les députés d'origine ouvrière sont encore moins nombreux que les femmes à l'Assemblée.

Et puis la parité hommes-femmes au gouvernement, à l'Assemblée nationale, dans les conseils régionaux, etc., ne peut en elle-même, et indépendamment des orientations politiques des uns et des autres, constituer une promesse d'égalité. Margaret Thatcher est certes une femme mais elle représentait les intérêts politiques des possédants. L'égalité humaine réelle ne peut dépendre d'un système de « quotas » ou de sanctions financières. Pour l'imposer réellement, il faudrait bien autre chose que la réformette d'une constitution bourgeoise, il faudra libérer l'humanité de toutes les exploitations et de toutes les oppressions. Or, le rôle de la presque totalité des élus des différentes assemblées politiques consiste plutôt à maintenir l'humanité dans ses chaînes.

Jacques FONTENOY

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995